

N°5

Angles Magazine

Le mag de votre ville...

OCTOBRE 2015

Soirée Guinguette

DANS LES RUES DU CENTRE BOURG

Page 9



Page 6 :
Marché



Page 7 :
1^{ère} Fête du Sport



Page 9 :
Bal des Pompiers



Pages 3 et 4

ASSOCIATIONS

Pages 5 et 6

EN BREF

Pages 7 à 10

RETOUR EN IMAGES

Pages 11 à 12

BON A SAVOIR

Page 13

ETAT CIVIL

TRIBUNE

Pages 14 et 15

PRATIQUE

- Environnement
- Recrutement
- Contacts et adresses utiles

Page 16

AGENDA

CONTACTS

N°5

OCTOBRE 2015

Angles Magazine

Directeur de la publication :
Joël MONVOISIN

Rédactrice en chef :
Françoise JOUANE

Rédaction :
Laurence BATEAU, Gérard BACHELET,
Frédéric RAZAT, Richard HUNAUT.

Crédit photos :
Mairie et Service Municipal du Tourisme, Didier LENAERS

Conception et Réalisation : Aunis Création
Tirage : 1600 exemplaires



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Ce document a été réalisé par la Mairie d'Angles, tous droits réservés, reproduction interdite sans autorisation écrite.

Angles Magazine est édité par le service Communication de la Mairie d'Angles

Distribution réalisée par les bénévoles du SMT (Service Municipal du Tourisme)

Les coordonnées de la mairie :
5, rue de la Garde - 85750 Angles
Tél. 02 51 97 52 24
Fax 02 51 97 50 73

E-mail : mairie@angles.fr
Informations ou questions sur :
www.angles.fr



Chères Angloises, Chers Anglois,

La saison estivale est maintenant terminée et peut-être pouvons-nous en tirer le bilan. Déjà, nous pouvons affirmer que dans l'ensemble les conditions météorologiques nous ont été favorables. Si parfois nous avons connu de grosses chaleurs, nous n'avons pas eu à subir la canicule comme dans d'autres régions françaises. Nous n'avons donc pas eu à mettre en œuvre notre plan canicule ; les personnes les plus vulnérables avaient été, à cet effet, visitées en amont par Françoise JOUANE, mon adjointe en charge des Affaires Sociales accompagnée de nos policiers municipaux. Cette météo clémente a également favorisé les activités organisées à l'extérieur. A une exception ou deux près, vos brocantes ont connu des records de fréquentation, tant au niveau des visiteurs que des exposants. Certes la fête estivale du 14 août, en raison d'un ciel capricieux, n'a pas connu le succès escompté mais à l'inverse, celle du 14 juillet, avec sa traditionnelle retraite aux flambeaux, son feu d'artifice et plus de 500 repas servis, a fait l'unanimité. Les marchés des dimanches et mercredis ainsi que les marchés de nuit ont comblé les chalands et ont permis de remplir les rues de notre village. Le Festi'village et la traditionnelle Guinguette ont atteint leurs objectifs : permettre des moments de convivialité entre les habitants et les touristes. La 7^{ème} édition de la Fête des Peintres est maintenant devenue un événement reconnu bien au-delà de nos limites communales; les artistes y sont de plus en plus nombreux et les œuvres présentées de plus en plus riches et diversifiées. Les balades contées ont connu une fréquentation nous confortant dans l'idée de les renouveler les années à venir. La réouverture de l'église a permis de reprendre les visites tant appréciées par les touristes, mais aussi par les Anglois, d'autant que cette année, ils avaient accès à la crypte. Tous ont pu bénéficier des riches commentaires de Catherine SADONES, la nouvelle guide du lieu, formée par un érudit en la matière à savoir Bernard CHEVAT. Je n'oublie pas, non plus, les artistes qui se sont succédé à la salle du Champ de Foire pour y exposer leurs toiles, leurs «3D», leurs patchs, leurs broderies, leurs gravures sur verre et autres réalisations. Je me dois de mentionner aussi les initiatives prises par des bénévoles, qui ont redonné vie à certains lieux mais aussi rappelé de nombreux souvenirs, à savoir :

- la première fête des chasseurs organisée au pied de la Tour de Moricq;
- le premier bal des Pompiers, aussi dans le clos de la Tour.

Ces deux rassemblements ont apporté des moments de nostalgie aux adeptes de ce site qui ont aimé le voir retrouver son lustre d'antan et y espèrent encore de nouveaux événements de ce type.

- la nuit des églises mise sur pied par l'équipe pastorale qui a permis de redonner plus de lumière à notre édifice religieux;

- l'exposition «Angles 1915», fruit de longs mois d'efforts de la part d'un groupe de passionnés (Jacques, Monique, Françoise MORET, Jacques MAURIT), aidé par les personnels du Service Municipal du Tourisme et soutenu par la municipalité, ouverte du 18 août au 20 septembre dans l'ancienne Abbaye. Cette année, les activités proposées tout au long de la saison estivale ont donc encore été nombreuses et variées ! Avant de clore cet éditorial, je voudrais vous apporter quelques précisions quant à l'entretien de nos espaces verts pendant cette saison. Le début de l'été ayant été particulièrement sec, j'ai fait le choix fin juillet, alors que les grandes herbes n'étaient qu'éparses, de ne pas faire procéder à une dernière tonte avant le départ en congés des entreprises en charge de cet entretien. Je prenais ainsi le risque de voir, au moindre orage, la végétation reprendre son élan. C'est finalement ce qui s'est un peu passé mais ne gardons de cette décision, que j'assume pleinement, que les aspects positifs :

- la carotte sauvage a pu déployer sa magnifique ombelle blanche mais rouge en son centre tandis que la chicorée a laissé s'ouvrir sa rosette bleue et que la capitule du chardon rose entraine en concurrence avec la corolle, de même teinte, de la guimauve; la luzerne et la reine des prés ont pu, quant à elles, émerger facilement au-dessus des épis de ray-grass, nous permettant ainsi de redécouvrir des aspects de la nature parfois oubliés;
- une économie de l'ordre de 6000 € HT sur le budget de fonctionnement de la commune !

Je terminerai en souhaitant à tous nos jeunes de vivre pleinement cette nouvelle année scolaire et aux nouveaux arrivants, que nous avons accueillis le 5 septembre, la bienvenue et une bonne adaptation au sein de notre village.

Bien cordialement ■

Votre maire,
**Joël
MONVOISIN**





ADMR pour les familles

L'association ADMR du service d'aide de Moutiers les Mauxfaits propose différents services pour les familles, notamment la garde d'enfants, le ménage, repassage mais également un soutien temporaire lorsqu'un événement vient changer la vie familiale.

LA GARDE D'ENFANTS :

Avec l'aide de la CAF ou la MSA, les familles peuvent bénéficier d'une prise en charge financière par la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) pour faire garder leurs enfants à domicile. C'est un confort pour les enfants et une sérénité pour les parents qui n'ont plus le souci de les conduire ou les chercher à l'école, à la garderie ou chez l'assistante maternelle.

SOUTIEN TEMPORAIRE :

Grossesse, naissance, adoption, maladie, hospitalisation, décès dans votre famille... nécessitent parfois d'être aidé temporairement.

Pour chaque situation, l'ADMR a une solution :

- Une aide dans les tâches matérielles (entretien du logement, du linge, courses)
 - Une aide dans votre rôle éducatif (repas des enfants, activités d'éveil, aide aux devoirs)
 - Une aide dans la gestion de votre foyer (démarches administratives)
- Vous pouvez bénéficier, sous certaines conditions, d'une aide financière de la CAF, la MSA ou le Conseil Départemental. 50% des sommes versées sont déductibles des impôts (ou crédits d'impôts). ■

Contact Association ADMR du service d'aide de MOUTIERS LES MAUXFAITS
- Bureau de Moutiers les Mauxfaits : 02 51 98 99 46
9 ZA La Poiraudière - 85540 MOUTIERS LES MAUXFAITS
- Bureau d'Angles : 02 51 29 13 69 - 5, rue de l'Avenir - La Dugeonnière
85750 ANGLÉS - admrmoutiers@orange.fr

APEL



L'APEL (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) soutient l'équipe enseignante et les familles le souhaitant. Elle anime et représente la voix des parents au sein de l'établissement comme à l'extérieur. L'association, très active pour offrir aux enfants toujours plus de plaisir à venir à l'école, vous propose quelques dates pour ses prochaines animations :

- Loto le 08/11 après-midi à l'espace de la Détente
- Marché de Noël le 11/12 au soir dans la cour de l'école
- La kermesse ouverte à tous et son méchoui ayant été un temps convivial très apprécié, se verra reconduite en juin prochain, à l'espace de la Chenillée.

Toute personne souhaitant soutenir notre association peut adresser un don à «Apel Ste-Thérèse, 42 rue Nationale 85750 Angles». ■

Contact mail : apel.stetherese@hotmail.com

Au fil d'Angles



La présidente et animatrice d'Au Fil d'Angles, Annie VANTHUYNE et toutes les adhérentes vous remercient de votre visite à l'exposition de patchwork qui a eu lieu du 23 Juillet au 05 Août. Nous reprenons les cours le lundi 28 Septembre. Nous nous réunissons le lundi et mercredi après-midi, «Espace de la Détente - salle des petits loisirs», de 14h à 18h. Toutes les personnes intéressées peuvent venir nous rejoindre. ■

Contact Annie VANTHUYNE - 02 51 28 99 42

Boule en bois Angloise

L'association créée depuis Novembre 1999 compte actuellement 36 membres (soit une augmentation de 12,5%), domiciliés à Angles, et dans les communes environnantes, quelques vacanciers se sont également joints à nous. Nous pratiquons notre loisir sur deux rouans de boules près du parking du Champ de Foire, les après-midi du mardi, jeudi et samedi à 14h30 du 01/04 au 30/10 et 14h du 01/11 au 31/03. Nous disposons également d'un local communal pour le stockage du matériel, à proximité des rouans. Cette année, nous avons participé au Forum des Associations, organisé par la mairie en Septembre 2014 ainsi qu'à la Fête du Sport en Juin et aux journées organisées par l'Office de Tourisme en Juillet et Août dans le cadre de la découverte des jeux anciens.

Nous tirons les Rois en Janvier. Un apéritif dînatoire clôture la saison fin Octobre. Si vous êtes intéressé par la pratique de ce loisir, venez nous essayer un après-midi de votre choix. ■

Contact 07 81 38 70 25 ou 02 51 97 43 98
ou encore sur place aux rouans de boules.

Club franco-anglais

Amérez-vous faire partie d'un club franco-anglais avec le but de faire de nouvelles rencontres, d'améliorer vos connaissances en anglais et de participer à des activités socioculturelles ?

Would you be interested in forming an anglo-french club with the aim of meeting new people, improving your level of french and taking part in social/cultural activities ? ■

Contact Service Municipal du Tourisme d'Angles
02 51 97 56 39 - Place du Champ de Foire - tourisme@angles.fr

Gymnastique Volontaire Mixte Angloise

Nouveau cours

La Gymnastique Volontaire Mixte Angloise a repris ses activités «tout public» de gym douce et de gym tonique depuis le lundi 7 septembre 2015. Afin de «toucher» un nouveau public (35/55 ans), l'AGVM a mis en place une séance de gymnastique dynamique (step, renforcement musculaire, nouvelles tendances...) le lundi de 19h15 à 20h15. Si vous êtes à la recherche du bien-être et voulez préserver votre capital santé, venez nous rejoindre à l'espace de la Détente à Angles. Vous y serez accueillis en toute convivialité. ■

Contact Mme Monique JANSSENS (Présidente) au 06.61.20.58.99

La Gym'ô'minots

Cela fait maintenant 3 ans que notre association La «Gym'ô'minots» a ouvert ses portes. Chaque année nous nous efforçons de permettre à tous les enfants (filles et garçons) de 5 à 12 ans, de pouvoir s'épanouir tous les mercredis, en pratiquant de la gymnastique, de la zumba et du hip-hop, sur un fond sonore de musique latino. Pour l'année 2015-2016, à la demande des enfants, les cours seront principalement axés sur de la gymnastique au sol. Les cours se déroulent à la Salle de la Détente le mercredi de 15h à 16h pour les 7/9 ans, de 16h à 17h pour les 5/6 ans et de 17h à 18h pour les 10/12 ans. ■

Contact Delphine Sire : 06.18.18.16.14 / Pauline Pateau : 06.74.64.00.79
mail : lagymominots@orange.fr





Patch'passion

Les vacances sont terminées et nous allons reprendre les cours. L'année sera bien remplie pour toutes les adhérentes de l'association Patch'passion avec l'exposition qui se profile. Vous pourrez venir le constater et découvrir nos ouvrages tant en Patchwork qu'en broderie ou autres objets divers lors de cette dernière en juillet/août 2016 qui se déroulera comme d'habitude à l'Office du Tourisme à Angles. Les cours ont lieu tous les lundis et mercredis de 14h15 à 18h15 dans la Salle des Créateurs à la Détente (le petit pavillon à côté de la bibliothèque) et ont repris le lundi 7 septembre 2015. ■

Contact Anne-Marie GARAND-LOUCHARD Présidente 06.10.18.87.49



Ping-Pong Anglois

Le Ping Pong Club Angles recrute. Lâchez votre tablette et prenez une raquette pour taper la petite balle (en celluloid/plastique) avec les joueurs Anglois. Vous pourrez pratiquer ce sport, en loisirs ou en compétition dans les différentes équipes qui évoluent, dans le championnat de régionale 3 Pays de la Loire, dans le championnat départemental division 2 et 4 de Vendée, dans le championnat jeunes. ■



Contact

Vincent Bryja : 06.37.63.57.31 / Arnaud Courrin : 06.88.73.29.00
Gérard Perruchon : 06.70.00.49.08
site: <http://club.quomodo.com/ping-pong-club-angles/accueil.html>

Qi gong-Taï chi chuan

Nos activités se déroulent à la salle de la Détente. Le Qi gong se pratique dans la salle du bas le mardi de 10h à 11h30 et de 17h30 à 19h. Le Taï chi chuan a lieu dans la salle du haut le mercredi de 18h30 à 20h. ■

Tarif :

30€ par trimestre (+15€ le 1^{er} trimestre pour l'assurance)
2 séances d'initiation gratuites
possibilité d'assister à 2 séances pour le même tarif tenue : vêtements légers et souples

Contact JC BOILEAU 02 50 97 53 54 ou papyan85@aol.com



Rythm & Moov

Depuis bientôt 3 ans l'association Rythm & Moov (auparavant appelé Zumba'ddict) propose des cours de Zumba® Fitness tous les Mercredis de 19h30 à 20h30. Depuis Janvier 2015, l'association s'est développée et a ouvert des cours de Zumba® Kids enseignés par Virginie Chenu (instructrice certifiée Zumba® Fitness & Zumba® kids) tous les Mercredis.

3 créneaux horaires sont proposés :

- 16h-16h45 : Zumba® kids JR (4 à 7 ans)
- 17h-18h : Zumba® kids (8 à 11 ans)
- 18h-19h : Zumba® Ado (12 à 15 ans)

Virginie Chenu fera voyager vos enfants dans un cours ludique, amusant et 100% zumbalistique !!!

En nouveauté pour cette rentrée 2015, l'association lance un nouveau concept qui arrive en force en France : le PILOXING ! Un savant mélange de boxe, pilate et danse. Idéal pour travailler le cardio et le renforcement musculaire en profondeur grâce au Pilate, tout cela associé au plaisir de danser sur des musiques actuelles. Un mélange détonnant et un bon complément de la Zumba® Fitness du Mercredi soir. N'hésitez plus et venez nous rendre visite tous les Mardi et Mercredi à la salle de la Détente à Angles.

Essayez Rythm & Moov c'est l'adopter, petits et grands ne pourront plus s'en passer ! A très vite... ■

Infos Rythm & Moov sur facebook ou 06.87.98.08.06.



Ti Chou Tit'Rose

Bonjour ! Un petit clin d'œil des enfants de l'Association «Ti Chou Tit'Rose». Au mois de juin nous sommes allés visiter le zoo des Sables d'Olonne. Nous avons caressé les biquettes, entendu le cri du lion et admiré le long cou des girafes. Certains ont même fini la matinée par un pique-nique. C'était super. Dès le mois de Septembre nous sommes retournés écouter les histoires à la bibliothèque de St Benoist. Et maintenant, nous attendons le Père Noël. ■

Contact Secrétaire : Valérie Delicourt 06 84 96 33 76
Trésorière : Nelly Revaud 06 71 32 90 54





Mise en place d'une mutuelle communale accessible à tous :

Réunion Publique d'Information RDV **Jeudi 15 octobre** à partir de 18h - Salle Polyvalente de la Détente

L'accès aux soins est une priorité et pourtant nous constatons que de plus en plus de Français renoncent à adhérer à une assurance complémentaire santé ou ont une couverture minimale ne leur permettant plus l'accès à des examens ou soins divers (dentaires, optique etc...).

Le CCAS a donc décidé de proposer aux Anglois une mutuelle santé communale. Il s'agit d'une mutuelle ouverte à tous, sans questionnaire de santé ni limite d'âge permettant aux habitants de bénéficier d'une mutuelle adaptée à leurs besoins et capacité financière.

Le dispositif «Ma Commune Ma Santé» porté par Actiom (Action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) est une mutuelle accessible à ceux qui n'en ont plus, moins chère pour ceux qui en ont déjà une ou permettant de bénéficier d'une meilleure couverture au même prix.

Service portage repas :

Nous vous rappelons qu'il existe un service de portage repas à domicile géré par le CCAS d'Angles. La préparation des repas est confiée à la société Restoria qui met à l'honneur l'achat responsable en production française et locale.

Annabelle et Laurence, employées du CCAS, livrent tous les jours de la semaine sauf le dimanche (mais le repas est livré avec celui du samedi).

Le prix du repas est de 10 Euros pour les Anglois et de 11,50 Euros pour les non Anglois.

Infos 06 60 25 39 26

Si vous hésitez encore, nous proposons **aux 10 premiers inscrits : 1 repas à l'essai gratuit. « Essayez, c'est l'adopter »**

Inscriptions

f. jouane@orange.fr ou en téléphonant à la mairie au 02 51 97 52 24.

Changement d'assistante sociale :

Suite au départ fin Mai de Mme Soulard, Assistante Sociale intervenant sur notre commune, Mme BODIN Sophie a été nommée provisoirement pour la remplacer jusqu'au 30 Novembre 2015.

Jour de permanence inchangé : tous les jeudis matins de 9H à 12H.

Sur rendez-vous uniquement 02 51 98 90 46

Le clic repèr'âge déménagement :

Nouvelle adresse à compter du 01/10/15

CLIC REPER'AGE
Forum des Services
14 Place Leclerc
85400 LUÇON

Le numéro de téléphone reste inchangé : 02 51 28 45 45

Les horaires du standard étant en cours de modification, il est préférable de téléphoner pour obtenir un rendez-vous (et ainsi éviter de se déplacer inutilement).

A noter qu'il existe une page facebook accessible par tous sur le Clic Repèr'âge. Il suffit de taper sur un moteur de recherche type google : «CLIC REPER'AGE FACEBOOK».

Remplacement du Docteur Lemoignier :

Le Dr AIT BRAHAM remplace le Dr LEMOIGNIER, suite à son départ, depuis le lundi 5 octobre au Cabinet Médical 10 Ter Rue du Stade.

Le Dr AIT BRAHAM a exercé pendant plus de 20 ans à Chantonay et a souhaité se rapprocher du littoral. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Ses horaires de consultations nous ont été transmis sous réserve de modifications.

En savoir plus Se reporter à la rubrique « Santé » page 15 et pour plus de précisions, téléphoner pendant les heures d'ouverture du secrétariat.

LE LUTRIN, me voici ! me voilà :

Le voilà arrivé, ce lutrin qui explique à nos touristes et à nos administrés la légende de la Malbête. Il est fait en acier galbé avec un joli pied qui sied à notre belle église Notre Dame des Angles classée aux monuments historiques depuis le 24 décembre 1913. C'est du haut de son clocher que nous regardons la Malbête. Il a été scellé au chevet de notre église, bien situé, afin que tous les passants l'observent et le lisent, c'est cela qui est important. Un grand merci à nos services techniques pour le travail accompli. Cette légende, qui a fait tant couler d'encre, a même valu le déplacement d'Antenne 2 en 2003 pour réaliser un reportage destiné au journal de 13h. Ce petit lutrin permettra à chacun et chacune de s'informer et d'emporter avec eux, au fond de leur mémoire, la légende de la Malbête. Celle qui se nourrissait de la beauté des filles d'Angles et qu'un beau jour, lassé, son gardien a changée en pierre et envoyée sur le fronton de notre belle église.

Changement de propriétaire au petit «Caz'» :

Le 1^{er} Octobre, le commerce «Le Petit Casino» (Tabac Presse et épicerie) situé à Morigq a changé de propriétaires. En effet, Mr et Mme Boeuf ont passé le relais à Mr et Mme TRONCHET. Mr Tronchet est Vendéen, originaire de St Hilaire de Riez et Madame vient du Mans. Ils se sont lancés dans cette aventure réalisant là un projet commun ancien. Mme Tronchet travaillera seule au début mais il est bien convenu que son mari lui donnera un coup de main quand ses activités de chauffeur routier international intérimaire lui en laisseront le temps. Mme Tronchet est fille de commerçants et après un CAP très vite jugé insuffisant, elle a repris le chemin de l'école alors que ses enfants n'avaient que 2 et 5 ans, et a suivi les cours du soir au CNAM du Mans (Conservatoire Nationale des Arts et Métiers) jusqu'à obtenir un BTS comptabilité. Elle a à son actif 20 ans de travail dans des commerces très divers. Quant à Monsieur, après un CAP de mécanicien, lui aussi a repris des études et a obtenu un BTS «Force de vente». Ces jeunes mariés (ils se sont mariés le 30 Septembre 2015) ont plein d'idées en tête pour essayer de développer leur commerce et apporter un maximum de services à la population. En attendant, ils devront faire connaissance et se faire adopter par une clientèle fidèle depuis de très nombreuses années. Nous ne doutons pas qu'ils y réussiront et nous leur souhaitons la bienvenue. Quant à James et à Nadine Boeuf, ils ont décidé de tourner une page. Un grand merci pour leur disponibilité et bonne chance dans leur nouveau projet de vie.

Opération pilote : opération 1 poule, 2 poules, moins de déchets ménagers



Notre famille angloise volontaire, Mr et Mme DAMBREVILLE et leurs enfants, continue à participer à cette opération pilote proposée par Trivalis et la Communauté de Communes du Pays Moutierois. Sans préjuger de l'impact sur la diminution du volume de leurs déchets, il paraît d'ores et déjà certain que la présence de ces gallinacés - outre la production journalière d'œufs frais qui fait le bonheur de toute la famille - permet de diminuer le nombre de présentations du bac. L'opération se poursuit jusqu'à la fin de l'année 2015 afin de permettre un relevé plus conforme, les mois de juillet et août, avec la présence de personnes supplémentaires, pouvant modifier sensiblement les résultats.



Avis de naissance :

Bienvenue à Coralynne, née le 29 Juin 2015, 5^{ème} fille et petite dernière de la famille Grégoire. Sa maman n'est autre que Sophie Grégoire, Conseillère Municipale à Angles. Sincères félicitations aux parents et tous nos voeux de bonheur à toute la famille.

Deux Anglois meilleurs apprentis de France :

- Dans le précédent magazine nous avons mis à l'honneur Céline NICOLAIZEAU, jeune apprentie de 18 ans, qui avait obtenu la médaille d'or départementale et régionale en catégorie «métiers du pressing». Elle devait passer son CAP et se présenter au concours national en juin ce qu'elle a fait. Résultats : CAP réussi et un titre de meilleure apprentie de France.

- Corentin GORICHON, apprenti dans la société Berjonneau, après avoir obtenu son CAP de plombier en alternance à l'Asforbat de La Roche Sur Yon, s'est présenté et a été, lui aussi, reçu au concours de meilleur apprenti de France, décrochant une médaille d'or dans la catégorie installation sanitaire.

Toutes nos félicitations aux lauréats !!

Rentrée scolaire 2015/2016 :

La rentrée a eu lieu dans nos 2 écoles sans fermeture de classes.

- Ecole publique «le Dauphin bleu» :

6 classes et 141 élèves / Rentrée effectuée le mardi 1^{er} septembre

- Ecole privée «Ste Thérèse» :

4 classes et 114 élèves / Rentrée effectuée le lundi 31 août

Les représentants des parents d'élèves de l'école publique avaient invité, comme tous les ans, parents, enfants et élus à un petit déjeuner de rentrée le mardi 1^{er} septembre dès 8h30 dans la cour de l'établissement. Initiative appréciée par tous et qui permet de bien commencer l'année.

Appel à projet jeunes 2015/2016 :

- Vous êtes un groupe d'au moins 3 jeunes âgés de 13 à 22 ans
- Vous êtes assurés à la MSA (mutuelle sociale agricole) ou vous vivez en milieu rural

Avec vos amis, vous avez des idées. Vous voulez vous engager dans une action qui vous tient à cœur. Vous souhaitez faire bouger les choses autour de vous et voir votre projet se réaliser.

Participez à l'appel à projets MSA « Mieux vivre en milieu rural » et devenez acteurs de votre territoire.

Le contenu des projets doit concerner l'un des domaines suivants :

- Culture et arts
- Solidarité et citoyenneté
- Santé et activités physiques ou sportives
- Démarches innovantes et thématiques inexplorées

Alors venez retirer le règlement et le dossier de candidature auprès de votre MSA.

Ce concours peut vous permettre de remporter une bourse (allant de 300 à 1000 Euros) pour concrétiser ce projet.

Date limite de dépôt des dossiers : 31 Octobre 2015.

N'hésitez pas à demander conseil au correspondant projets jeunes de la MSA. Il est là pour vous apporter tous les renseignements nécessaires à votre inscription et vous accompagner dans votre action.

Contact MSA Loire Atlantique-Vendée 02 51 36 89 78
Secretariatass.blf@msa44-85.msa.fr

Expo Angles 1915

De nombreux visiteurs sont venus visiter l'exposition «Angles 1915» installée dans la propriété «l'Abbaye» de Mr et Mme GOUTARD. Ils ont eu la gentillesse d'ouvrir leurs portes à cette occasion et nous les remercions chaleureusement. Il y a 100 ans débutait la 1^{ère} guerre mondiale : scènes de la vie quotidienne, lettres du front, photos, films montrent bien à quoi ressemblait un bourg de Vendée à cette époque et l'intérêt porté à cette période de notre Histoire.

A vos archives !

Afin de mieux faire connaître notre village aux personnes qui n'en sont pas originaires, et sur proposition d'un administré, nous lançons un appel aux Angloises et Anglois détenteurs de photos anciennes et qui de surcroît pourraient les commenter. Peut-être que certains d'entre vous se reconnaîtront et pourront nous raconter dans un 2^{ème} temps un petit bout de l'histoire d'Angles (foires, histoire de la Tour, de l'Octroi, des écoles, des bâtiments, de la minoterie etc...). Nous vous laissons fouiller dans vos malles et cartons en espérant que vous trouverez des trésors oubliés que vous accepterez de partager.

Documents à transmettre à f.jouane@orange.fr

Marché **Rappel**

Depuis le 2 septembre, le marché a repris ses horaires d'hiver : tous les mercredis de 9h à 12h30 sur la Place du Champ de Foire.

Ordures ménagères

Depuis le 31 août 2015, vos bacs à ordures ménagères et vos sacs jaunes sont collectés à nouveau 1 semaine sur 2. Se reporter au calendrier 2015.

Infos CCPM au 02 51 98 93 26.

Conseil nous vous recommandons de couvrir d'un filet ou d'une bâche vos déchets verts, branchages lors de vos transports jusqu'à la déchetterie afin d'éviter d'en perdre en cours de route...

Un peu de civisme : stop aux déjections canines et aboiements

De plus en plus souvent, nos trottoirs et autres bas côtés sont infestés de déjections canines, ce qui, à juste titre, déclenche des mouvements d'humeur de la part des riverains et piétons. Propriétaire de chien, vous aimez votre animal, vous souhaitez qu'il soit mieux accepté, alors pensez à adopter les bons gestes et ayez le réflexe de ramasser ses déjections. Devant la recrudescence de ces incivilités, nos policiers municipaux n'hésiteront pas dorénavant à verbaliser les maîtres indécents. Depuis le 26 Mars 2015, (décret 2015-337) l'amende peut aller de 68 à 450€. Nous recevons également de plus en plus de plaintes concernant les aboiements de chiens (de jour comme de nuit). Merci aux maîtres de veiller à ne pas importuner leurs voisins. Un dialogue vaut mieux que de se retrouver devant un conciliateur de justice en cas de désaccord et en cas de nuisance nocturne, une amende peut vous être adressée par le Tribunal de Police. Des solutions existent comme des colliers anti-aboiements, pensez-y ou faites la morale à votre animal de compagnie pour éviter d'en arriver là !

Informations magazine :



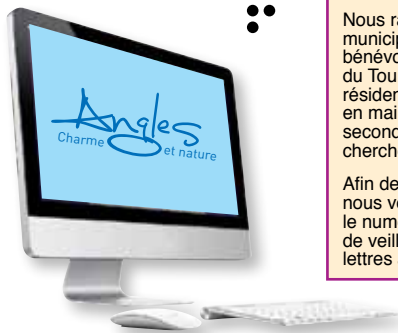
RAPPEL à toutes les associations
angloises ainsi qu'à nos artisans et
commerçants

Ce magazine peut se faire l'écho de votre actualité et des événements que vous pouvez proposer. N'hésitez donc pas à nous contacter, sachant que vos informations devront nous parvenir **avant le 22 décembre 2015**, la prochaine parution d'«Angles Magazine» étant programmée pour début février.

Distribution du magazine :

Nous rappelons que le bulletin municipal est distribué par les bénévoles du Service Municipal du Tourisme, uniquement aux résidents principaux inscrits en mairie. Pour les résidents secondaires, ils doivent venir le chercher en mairie.

Afin de faciliter la distribution, nous vous remercions d'apposer le numéro sur votre propriété et de veiller à avoir une boîte aux lettres accessible.



**Pour être informé en temps réel de la vie
angloise et selon vos intérêts,
inscrivez-vous à nos newsletters :**

- **Actualité de la commune :**

renseignez votre adresse mail en bas de la page Internet

www.angles.fr/mairie

- **Animations et bons plans :**

renseignez votre adresse mail en bas de la page Internet

www.tourisme.angles.fr

Raid «marais express»

Ce raid basé sur un principe proche de l'émission Pékin Express de M6, s'est déroulé sur 3 jours avec épreuves physiques, sportives et culturelles. Chaque équipe, composée de 2 candidats et d'un arbitre-caméraman, devait parcourir 400 km à pied ou en stop et devait passer 2 nuits chez l'habitant. Pour cette 7^{ème} édition, Angles a eu le plaisir de faire partie d'un des villages traversés. Plusieurs membres de l'association «les boules en bois» attendaient les 15 équipes encore en lice ce samedi 8 août pour leur proposer une épreuve sportive. Mr le Maire, Mr Cailliez, Mme Cros et Mme Jouane, Adjointes, s'étaient également relayés pour accueillir les participants. Un public nombreux attendait les participants le lendemain, dimanche 9 août à Saint Hilaire La Forêt. Enorme succès pour cette édition clôturée par un feu d'artifice. Les inscriptions pour 2016 ont commencé le 1^{er} septembre par mail marais-express85@hotmail.fr. RDV les 12, 13 et 14 août 2016 pour la 8^{ème} édition. ■



Sortie du CME

Le 10 juin, une sortie au château des aventuriers d'Avrillé a été organisée pour le Conseil Municipal des Enfants. Huit d'entre eux étaient présents, accompagnés de Michel Kauffmann Adjoint aux Affaires Scolaires, Romain Gaborieau, Conseiller Municipal et Alain Gossuin, chauffeur du car municipal. Les enfants ont pique-niqué puis se sont répartis en 3 groupes encadrés par les adultes accompagnateurs pour effectuer le parcours proposé (visite du château, parcours du pirate avec énigmes diverses...). Les jeunes comme les adultes sont repartis, ravis de cette après-midi détente. ■



Repas des familles à l'EHPAD

Samedi 13 juin, plus de 110 convives dont 2 résidents des pavillons soleil et une quarantaine d'invités (familles, amis et membres du CCAS) ont répondu présents à l'invitation lancée par Mr Jolicœur, Directeur de l'EHPAD. Après un discours de Mr Jolicœur et de Mr Chavanne (Président du comité de la vie sociale) axé sur le bénévolat et un petit mot de bienvenue de Mme Jouane (vice-présidente du CCAS), un repas concocté par le personnel de l'établissement était servi et très apprécié par tous les invités. Peggy et René (accordéoniste, batteur et chanteurs) ont animé l'après-midi avec un répertoire de chansons d'autrefois, certains même ont pris le micro pour pousser la chansonnette et d'autres ont retrouvé leurs jambes de 20 ans pour danser sur les airs de leur jeunesse. ■



1^{ère} Fête du Sport

Samedi 20 juin après-midi, la municipalité et 11 associations anglaises organisaient la 1^{ère} Fête du Sport avec au menu: badminton, basket, boules en bois, football, gymnastique volontaire, pétanque, ping-pong, qi gong/taï-chi chuan, tennis, vélo et présentation de l'association des baleinières. Cette manifestation, ouverte à tous, avait pour but de faire découvrir ces sports, à travers un parcours ludique d'épreuves. Sous un ciel radieux et une température élevée, plus de cent participants de tous âges, se sont présentés pour effectuer ce parcours, seul ou en famille avec le soutien de l'animation de «Sam'Anime». En fin d'après-midi, après comptabilisation des fiches et des résultats obtenus, une remise de coupes, médailles et gratifications diverses a eu lieu sur le podium dressé à cet effet. S'en est suivie, en présence de Mr le Maire, de Mr Kauffmann, Adjoint aux Affaires Scolaires, de Mme Jouane, Mr Razat et Mme Mercier de la commission Jeunesse et Sports, la remise des Trophées du Sport aux personnes les plus méritantes des clubs, sur proposition des associations sportives. Au vu du succès de ce 1^{er} ballon d'essai, l'expérience devrait être renouvelée l'an prochain. ■

Fête des voisins

Le 23 mai 2015, pour la 7^{ème} année consécutive, les habitants de «Capriola» et leurs voisins avaient décidé de se retrouver. Dès 7h du matin, les jambons commencent à tourner sur leur broche embaumant tout le quartier. Vers midi, une cinquantaine de personnes arrivaient avec entrées, desserts, fromages - l'apéritif, les vins et le plat principal étant fournis par les organisateurs. Regroupés sous un Tivoli monté la veille par quelques bénévoles, les festivités débutaient. Le repas dura jusqu'à 16h ponctué de chansons, blagues et histoires du cru, suivi de parties de boules pour certains et de discussions à refaire le monde pour d'autres. Vers 19 h, retour à table pour terminer les restes avant de se quitter vers 21h30 en promettant de se retrouver l'an prochain dans cette même ambiance conviviale.



Samedi 29 août avait lieu la fête de quartier du Champ Guérin. Quelques voisins n'ont pas pu être de la partie, dont nos anciens. Le soleil était au rendez-vous, ainsi que la bonne humeur et la convivialité. Palets, boules et jeux de cartes ont animé l'après-midi. La fête s'est terminée assez tard après le traditionnel «grillé de mogettes». ■





1^{ère} Fête de la chasse

Le 20 juin dernier, le Syndicat de chasse d'Angles, sous la houlette du Président Pierre Perroy, entouré des membres du bureau et des habitués bénévoles, organisait un banquet auquel il avait convié, outre les chasseurs, Mr le Maire et les membres du Conseil Municipal, les Présidents des Sociétés de chasse voisines et les représentants du monde agricole. Ce repas, composé de main de maître, fut servi dans le cadre prestigieux de la Tour de Moricq et se déroula au son de l'accordéon de Maurice et des voix d'un duo de chanteurs du Bernard. Dans son allocution, le Président Pierre Perroy remercia les nombreux participants (106) et l'équipe de la Mairie pour son soutien logistique ; Mr le Maire, Joël Monvoisin, lui répondit en insistant sur le tonus du Syndicat de chasse. D'un commun accord, tous les participants à cette belle fête sont prêts à revenir en 2016 ! ■

Fête de la musique

Cette année encore, grâce à la chorale d'Angles, «La Chanterelle Angloise», la fête de la musique a pu exister. Dimanche 21 juin, en début de soirée, le groupe, installé devant l'office de tourisme, a présenté son répertoire devant un public fidèle, assis sur des bancs à l'ombre des albizzias de la Place du Champ de Foire sous un soleil encore bien ardent. Merci à tous les choristes pour leur présence et leur prestation. Nous comptons sur eux l'an prochain en espérant que d'autres amoureux de la musique aient envie de nous faire partager leur passion. ■



FCPE Spectacle de fin d'année

Pour finir l'année scolaire en beauté, le vendredi 26 juin 2015 en soirée, à l'école du Dauphin Bleu, les enfants et les enseignants ont offert aux familles un spectacle GRAND ÉCRAN façon FESTIVAL du CINÉMA ! Les enfants nous ont éblouis par leurs prestations artistiques. Avant et après cette présentation, les spectateurs et les artistes ont pu se divertir autour de jeux champêtres : chamboule tout, pêche à la ligne, attrape peluches, jeux d'adresse et vente de livres. L'ensemble du public a aussi apprécié les «cocktails et petits fours» conçus par les traiteurs «PARENTS». L'équipe «technique FCPE» remercie l'ensemble des partenaires, acteurs et parents pour leur participation dans ce film primé aux Oscars de l'année 2014-2015. Nous souhaitons à tous une belle et heureuse rentrée «artistique et scolaire» 2015-2016 ! ■



Foire des artisans

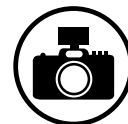


Pour sa 6^{ème} édition, la Foire Expo des artisans et commerçants de la commune a rencontré un franc succès. L'inauguration a eu lieu sous un soleil radieux, le samedi 27 juin en présence des élus de la Communauté de Communes du Pays Moutierrois et des élus anglois. Michel Chadeneau, Président de la Communauté de Communes a confirmé son engagement auprès des acteurs économiques du territoire avec la mise en place notamment de rencontres entre les professionnels et les élus. Joël Monvoisin, maire d'Angles a affirmé le soutien de la municipalité dans la poursuite de l'organisation de la Foire. Ce rendez-vous est aujourd'hui reconnu et est pour les Anglois l'occasion de rencontrer les acteurs économiques de notre territoire. ■

Nuit des églises



L'initiative de l'équipe pastorale et de Mr Boileau, organisateur de la soirée, la nuit des églises a rassemblé un grand nombre de personnes, le samedi 4 juillet au soir, attiré par un programme riche et varié. Le père Léonce Mensah, Curé de la paroisse, avait accepté d'ouvrir notre église, Notre Dame des Anges fondée en 1080, pour cette manifestation nationale annuelle, proposée depuis 2011. Peintures, vêtements sacerdotaux et objets du culte étaient exposés. C'est l'artiste peintre Iraquien, Ghassan, qui a ouvert cette soirée. Après avoir raconté son parcours qui l'a conduit de son pays jusqu'à Angles, où il a implanté son atelier, il a commenté les sept toiles exposées pour cette manifestation et a joué du luth. Une visite commentée de l'église a été faite par Catherine Sadonès, ainsi qu'une visite de la crypte. Cette nuit des églises s'est poursuivie avec un mini récital de chants interprétés par la chorale «Marais et Gâtines» et par la cantatrice britannique, Jennifer Smith (chants grégoriens) et la lecture de textes de Saint Augustin par Joseph Boisseau et Mireille Boileau, religieuse. Elle s'est terminée tard dans la nuit, par la reprise en chœur d'une chanson de G. Brassens revisitée pour l'occasion, sur la légende de la Malbête. ■



Fête du 14 juillet et Fête estivale du 14 août

Comme tous les ans, beaucoup de monde pour célébrer notre fête nationale commencée dès 17h par diverses animations mises en place par le service municipal du tourisme : initiation zumba/kids, jeux traditionnels, boules en bois, pêche à la ligne, atelier maquillage et structure gonflable. A 18h, départ du défilé Place de la Mairie, traversée du village et dépôt de gerbes au Monument Pacaud et au Monument aux Morts. A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur était offert avant de partager le repas champêtre assuré par le Syndicat de chasse anglois permettant aux Anglois et aux estivants de partager un moment sympathique. Vers 22h, la retraite aux flambeaux, accompagnée par la fanfare de La Mothe Achard, a clos la journée avec le traditionnel feu d'artifice vers 23h à la Dugeonnière et le bal champêtre au Clos du Champ de Foire. Si le temps était très clément le 14 juillet, il n'en a, hélas, pas été de même pour la fête estivale célébrée comme chaque année le 14 août. En effet, dès le matin la pluie et le vent se sont invités nous voyant contraints d'annuler le feu d'artifice et de déplacer le lieu du repas, préparé par l'Association des Baleinières. Pourtant une solution de repli avait été prévue à la Salle de la Détente mais les conditions météo n'ont pas incité le public à se déplacer. Dommage... ■



Festi'village

Mercredi 22 juillet, dans le centre bourg, à l'initiative du Service Municipal du Tourisme, s'est tenue la 1^{ère} édition de «Festi'village». A cette occasion, les restaurateurs ont proposé un menu spécial. A 19h, sur le Clos du Champ de Foire, une initiation de zumba pour enfants était animée par un instructeur diplômé «kids» (Rythm and Moov), suivie d'un concert très apprécié par le public, avec le groupe Rock & Folk Dennis Hopper's reprenant des standards des années 70. ■



Bal des Pompiers



Samedi 25 juillet, un bal des Pompiers était organisé sur le site de la Tour de Morigq pour la 1^{ère} fois, reprenant une coutume abandonnée depuis de nombreuses années. Il semblerait que ce bal par le passé, ait eu lieu dans l'ancienne salle des fêtes aujourd'hui disparue (site actuel du parking de la mairie). Dès 19h, estivants et Anglois convergèrent vers la buvette afin de partager dans un climat très convivial, un repas moules/frites avant d'admirer un feu d'artifice rendu plus magique encore sur ce lieu. Accompagnés par le DJ «Sam'Anime», en ouverture de bal, les pompiers nous ont fait une prestation surprenante, plutôt réussie et pleine d'humour, avant de laisser la place aux amateurs de danse particulièrement nombreux ce soir là. ■

Cérémonie / hommage du 24 juillet 2015

Pour la troisième année consécutive et toujours à l'initiative de Michel LADAN, membre de la 51st Memorial, groupe de reconstitution historique écossaise, un hommage a été rendu le 24 juillet 2015 aux aviateurs britanniques tombés sur le sol anglois 74 ans plus tôt. Cette année, l'association de la Royal Air Force était représentée par le Colonel David FORSYTHS. La cérémonie qui se voulait sobre et digne a été conduite, dans un profond recueillement, au son de la cornemuse jouée par Michel LADAN. Un dépôt de gerbes et une minute de silence ont marqué la fin de cette cérémonie. ■



Soirée Guinguette



Mercredi 5 août en début de soirée, les rues du centre bourg étaient fermées pour permettre d'assurer une «soirée Guinguette» dans les meilleures conditions. Au contraire de l'an passé où la pluie avait tout gâché, c'est sous une chaleur estivale que les restaurateurs ont pu sortir leurs tables pour recevoir les estivants et Anglois et leur proposer un menu «tout compris». Ce fut un réel succès puisque certains ont dû jouer des coudes ou de persuasion pour trouver une petite place pour dîner. L'animation de qualité, menée par «JR Animations» a su répondre aux attentes, vu le nombre de danseurs de tous âges qui sont restés jusque tard dans la nuit. ■



Course hippique «Prix d'Angles» à la Malbrande

Selon la tradition depuis plus de 20 ans au mois d'août, le Prix d'Angles s'est déroulé à l'hippodrome de La Malbrande aux Sables d'Olonne le mercredi 12 août 2015. Cette course au trot monté se court sur une distance de 2775 m et est réservée aux chevaux de 6 et 7 ans. Elle a été remportée comme l'an passé par une femme, Melle Anne Barthélémy qui montait le n°7, Vinck Stelaroz. Pour l'évènement et comme la coutume le veut, Michel Cailliez et Françoise Jouane, Adjoint, représentant le Maire excusé, lui ont remis la traditionnelle couverture ornée du logo de la commune. ■



Forum des Associations

Samedi 5 septembre, une vingtaine d'associations culturelles, sociales, sportives ou de loisirs avaient installé leurs stands à la salle Polyvalente de la Détente pour le traditionnel Forum des Associations. Beaucoup de monde encore cette année, venu chercher une activité répondant à des attentes ou à la découverte de nouvelles. Nous nous félicitons que cette fréquentation soit toujours importante, démontrant bien le désir de s'impliquer, de participer à la vie associative particulièrement dynamique, riche et diversifiée sur notre commune. ■



Nouveaux arrivants

Comme chaque année, parallèlement au Forum des Associations, Mr le Maire a accueilli les nouveaux arrivants sur notre commune samedi 5 septembre. Après un discours de bienvenue et une présentation large de la commune et des projets communaux il a convié les 27 nouveaux arrivants présents ayant répondu à l'invitation (sur 87 au total), à une découverte du village en car, accompagné par ses 4 premiers adjoints. Après 1h30 de «promenade» le verre de l'amitié leur était offert, partagé avec les participants du Forum des Associations. ■



Travaux de voirie

Rue de La Brime

Les travaux avancent : le réseau d'eau usée (EU) a été prolongé au-delà du virage de la rue et le réseau d'eau potable (EPo) remplacé dans ce même secteur ainsi que dans la rue Réaumur. Le mur de soutènement est terminé et le garde corps posé. Au cours du dernier trimestre, les réseaux (électriques et téléphoniques) seront enterrés. Début 2016, l'aménagement de la rue et du trottoir sera réalisé. Ainsi les enfants de l'école privée pourront se rendre au restaurant scolaire en toute sécurité. ■



Rue du Général de Gaulle

Lors de gros orages ou de pluies abondantes, la route de La Roche était inondée à hauteur du cimetière. A quelques reprises, ces eaux traversaient les propriétés en face de ce même cimetière pour se déverser dans la rue du Général de Gaulle et inonder les riverains situés au point bas de cette rue. En amont et en aval de ce point bas, nous avons réalisé 4 avaloirs avec puisards pour stocker un maximum d'eau.



Route de La Roche

Route de La Roche, nous avons réalisé un fossé afin de capter les eaux qui inondaient la route et les emmener le long de la rue des Motettes. Les derniers orages ont démontré que cela fonctionnait, mais nous allons devoir envisager de prolonger ce fossé de façon à éviter le déversement d'eaux pluviales sur les terres agricoles.





Lancement du Portail National

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Le ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des femmes et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) ont lancé officiellement le portail :

www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

concrétisant par anticipation, l'article 19 du projet de la loi d'adaptation de la société au vieillissement.

Ce portail a été construit dans une dynamique partenariale, en collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'information sur l'aide à l'autonomie. Il a été conçu pour les personnes âgées et leurs proches confrontés à une situation de perte d'autonomie afin de les informer sur les solutions existantes, les aides disponibles, les démarches à accomplir et les orienter dans leur parcours.

Clic Repèr'âge

(Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Le CLIC Repèr'âge est une association loi 1901 qui s'adresse à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus, qui souhaitent des informations concernant une problématique liée au vieillissement. C'est un service gratuit.

L'association est subventionnée par les collectivités locales (Communautés de communes / communes), le Conseil Départemental et la CARSAT.

Le CLIC Repèr'âge intervient sur 43 communes : communautés de communes du Pays Né de la Mer, Pays Mareuillais, Isles du Marais Poitevin et Pays Moutierois.

Missions du CLIC :

- Action individuelle auprès des personnes âgées et leur famille : informations sur la recherche de structure (EHPAD, MARPA...), les services et dispositifs pour le maintien à domicile (évaluation globale des besoins, proposition d'un plan d'accompagnement, aide aux démarches si nécessaire)... Possibilité de rendez-vous au CLIC ou au domicile de la personne âgée.

- Actions collectives : organisation d'actions de prévention (ciné seniors, ateliers mémoire, ateliers équilibre, ateliers nutrition, groupes de paroles, conférences...)

Activité 2014 :

En 2014, 695 personnes ont fait appel au CLIC Repèr'âge (représentant 782 dossiers de demande à traiter; certaines personnes ayant fait appel au CLIC plusieurs fois dans l'année)

Horaires :

Les horaires sont en cours de modification. Merci de téléphoner au 02 51 28 45 45 si vous souhaitez un rendez-vous.

Contact Directrice du CLIC Repèr'âge : Anne COIRIER

NOUVELLE ADRESSE à compter du 01/10/15 :

CLIC REPER'AGE

Forum des Services

14 Place Leclerc - 85400 LUÇON

Téléphone : 02 51 28 45 45

E-mail : reper-age.clic@wanadoo.fr

Page internet pour suivre les actualités du CLIC

(horaires, actions collectives, événements...):

<https://www.facebook.com/pages/CLIC-Repèr'âge/255751687949216>

(page facebook accessible par tous en tapant sur un moteur de recherche: clic reperage facebook)

Les bruits de voisinage

Arrêté préfectoral du 12 juillet 2013 relatif aux bruits de voisinage Principales évolutions portant sur les horaires limitant certaines activités.

Art 6 (ex art 6 et 22 fusionnés)

Activités professionnelles sur la voie publique ou dans des propriétés privées (dérégations possibles, à l'initiative du maire)

Du lundi au vendredi de 7h à 20h; le samedi de 8h à 19h;

le dimanche et jours fériés, interdiction (sauf urgence ou dérogation du maire).

Art 11

Appareils sonores de protection des cultures (sans excéder une période de trois semaines)

Du lundi au vendredi de 7h à 21h; le samedi de 8h à 21h;

le dimanche et jours fériés de 8h à 10h et de 18h à 20h.

Art 19

Appareils de bricolage, de jardinage... (appareils électriques compris)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 19h30

le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Paieement de l'impôt par internet

Vous venez de recevoir votre avis d'imposition.

Si vous n'êtes ni mensualisé, ni prélevé à l'échéance, votre imposition sera à régler à la date d'échéance. Outre les moyens de paiement classiques (chèque, TIP, ...) vous pouvez opter pour un paiement par internet.

Le paiement direct en ligne :

- Vous donnez un ordre de paiement de vos impôts via internet.

Vous n'envoyez aucun chèque et/ou TIP

- Vous pouvez procéder au paiement par internet jusqu'à 5 jours après la date limite de paiement mentionnée sur votre avis d'imposition

- Vous bénéficiez d'un avantage de trésorerie : votre compte bancaire est prélevé 10 jours après la date limite de paiement.

Le service en ligne vous simplifie les démarches les plus courantes (paiement, adhésion au prélèvement et modification de vos contrats).

Vous pouvez ainsi en quelques clics consulter vos déclarations, vos avis d'imposition des trois dernières années et l'état détaillé de vos paiements.

Contact www.impots.gouv.fr

Communiqué d'ERDF : zoom sur l'élagage

L'élagage répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

Que dit la réglementation ?

Le Code de l'Energie reconnaît à ERDF le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages ».

Les responsabilités :

- L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété notamment si les 3 conditions suivantes sont réunies :

- . la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique

- . les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation

- . l'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ERDF par l'envoi d'une DT-DICT*

(*Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

sur www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr

- L'élagage est à la charge d'ERDF

Dans les autres cas, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

Conseils pratiques :

1) aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité

2) entretenez régulièrement votre végétation

3) vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire

Si un arbre menace une ligne, prévenir le service «dépannage» d'ERDF au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.

Contact Pour plus d'informations rendez vous sur www.erdf.fr

et sur http://www.erdf.fr/Elagage_en_toute_securite



Communiqué de la gendarmerie :

La délinquance liée aux véhicules

Rappel des recommandations :

Prévenir les risques de vols

A l'arrêt, ma voiture est systématiquement fermée à clé et les vitres sont closes. Je ne laisse pas les clés sur le contact même dans un lieu fermé (garage, cour, jardin). J'équipe ma voiture d'un système antivol électrique ou mécanique. Je ne laisse jamais les papiers (carte grise, permis de conduire) dans ma voiture ni d'objet tentant qui puisse être vu de l'extérieur.

En cas de car-jacking (détournement de voiture en présence du conducteur) ou de vol à la portière (vol d'objets en présence du conducteur, par la vitre ou la portière) je ne résiste pas.

Lutte contre les pratiques malhonnêtes

Des particuliers, des bandes organisées ou certains professionnels cherchent à écouler auprès du public des accessoires provenant de vols et de trafics. En conséquence :

- Je me méfie des pièces vendues à un prix nettement inférieur au prix du marché et privilégie un vendeur situé en France.
- Je demande au vendeur des garanties sur l'origine des pièces ou l'origine de la voiture.
- Je suis vigilant vis-à-vis des pièces dont le numéro a été effacé, limé ou modifié.
- Je m'assure avant l'achat, que le véhicule n'est pas gagé auprès de la Préfecture.

Si je vends ma voiture :

- Je ne donne pas rendez-vous aux acheteurs potentiels à l'endroit où je la gare habituellement, cela empêche tout repérage préparatoire à un vol.
- Je privilégie un paiement par chèque de banque.

Réagir face à un vol

Préventivement, je garde une photocopie des documents concernant mon véhicule à mon domicile afin de permettre aux forces de l'ordre de renseigner rapidement le fichier national des véhicules volés. Lorsque je constate le vol de mon véhicule ou le vol d'accessoires, j'en informe rapidement la brigade de gendarmerie la plus proche. Je dépose plainte dès que possible. Si je retrouve le véhicule volé ou si j'identifie des pièces détachées dérobées, je contacte immédiatement la gendarmerie et ne tente rien par moi-même pour récupérer ce qui m'appartient. Je suis victime ou témoin d'un vol ou d'une tentative en cours, j'appelle le 17.

Vol par fausse qualité

LES FAITS :

Depuis le début du mois d'août 2015, des vols par ruse (fausse qualité) ont été recensés sur le département de la Vendée.

Le mode opératoire est le suivant :

Un homme se présente comme employé de la SAUR au domicile de la victime. Il prétend devoir réaliser une vérification des canalisations ou des travaux pour pénétrer dans la maison. Un complice rentre dans l'habitation à l'insu de la victime et dérobe un ou plusieurs objets.

Quelques instants plus tard, un second individu arrive et présente une carte de police. Il explique à la victime qu'elle vient d'être victime d'un cambriolage et lui remet l'objet précédemment dérobé. Il demande alors à vérifier si aucun objet de valeur ou numéraire ne manque. Profitant de la visite des locaux, il détourne l'attention de l'occupant et subtilise au passage, les bijoux, les moyens de paiements (numéraire, chéquier, carte bancaire) avant de prendre la fuite.

LES RECOMMANDATIONS :

Le groupement de gendarmerie départementale de la Vendée invite une nouvelle fois les seniors à la plus grande vigilance et à prendre quelques mesures de sûreté élémentaires :

- Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.
- Soyez vigilant lorsqu'une personne se présente chez vous comme étant policier ou gendarme.
- Même si cette personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle.
- Vérifiez l'identité, même des personnes se prétendant de l'autorité publique, en demandant, un numéro de téléphone officiel à appeler, permettant de confirmer l'identité de celui qui se présente.
- Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer. Faites la patienter et contactez la brigade de gendarmerie dont vous dépendez.
- Si vous faites entrer une personne chez vous ne la laissez jamais seule et accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter. Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et Français qui ont 18 ans et ont été recensés lors de la journée Défense et Citoyenneté sont en revanche inscrits d'office sur les listes électorales de leur commune. Ce n'est que s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office ou s'ils ont démenagé qu'ils doivent faire une démarche volontaire d'inscription auprès de leur mairie dans les conditions de droit commun. Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie ou accessible en ligne, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette télé-procédure. Les inscriptions déposées avant le 31 décembre et retenues par la commission administrative permettent normalement de voter à compter du 1^{er} mars de l'année suivante.

Exceptionnellement, en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux élections régionales organisées en décembre 2015, les demandes d'inscription déposées entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter dès le 1^{er} décembre. Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1^{er} mars 2016.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question. Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

Pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune. La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription. L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.

L'eau une ressource à préserver

Ne soyons pas « N°1 DU GASPILLAGE » ...AGISSONS !

Dans la salle de bains :

...adoptons les BONS REFLEXES :

- En optant pour une douche de 3 à 4 minutes plutôt qu'un bain, ce sont 150 litres qui sont économisés.
- En ayant le réflexe de fermer le robinet lors du savonnage des mains, ce sont des dizaines de litres d'eau qui ne sont pas gaspillés !
- Pour le brossage des dents, vous pouvez aussi utiliser un verre à dents !

...équipons notre logement de MATERIELS ECONOMES :

Robinet thermostatique, mousseur, douchette économique, chasse d'eau à double commande : tous ces équipements favorisent la réduction des consommations... et sans effort ! Ils sont faciles à installer et souvent rentabilisés en moins d'un mois. Pensez-y : des économies d'eau, ce sont aussi des économies d'énergie ! Retrouvez tous les conseils sur les bons gestes et le matériel économe sur le site internet : www.vendee-eau.fr.



MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés...

2 mai 2015
DESCHAMPS Samuel
GILARDY Indiana
5 rue des Coccinelles

9 mai 2015
DE BODARD DE LA JACOPÈRE Aymeric
AUFORT Anastasia
8 bis rue de la Garde

9 mai 2015
SAINT PRIVÉ Pierre
CARREY Cécile
22 rue de la Rivoire

23 mai 2015
THORAVAL Grégory
SORET Caroline
9 rue René Laennec

20 juin 2015
LOURME Régis
VOISIN Michèle
7 impasse des Ibis

20 juin 2015
PATISSIER Laurent
BERTHOMÉ Amandine
14 allée des Acacias

4 juillet 2015
CESBRON Alain
LEBLOND Odette
23 rue du Champ Guérin

29 août 2015
RABAUD Guillaume
VAGINAY Caroline
68 rue de la Rivoire

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux heureux parents de...

30 avril 2015
PENARD Dylan
7 bis rue Nationale

23 juin 2015
PAVAGEAU Mylo
4 Rue Alexander Fleming

29 juin 2015
GREGOIRE Coralynne
5 Rue Pierre et Marie Curie

30 juin 2015
BARRETEAU Léon
8 Rue des Criquets

11 août 2015
GIRARD Louna
5 Rue de la Pommeraie

(Ne parviennent pas toujours en Mairie les avis de naissance des enfants des couples non mariés)



DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles.

3 mai 2015
NOËL Pierre,
1 Route de la Tranche,
EHPAD Louis Crosnier
76 ans

5 mai 2015
SALOMON Nadine,
3 Rue de la Maratte
63 ans

6 mai 2015
VARLET Yvette,
15 Allée des Acacias
90 ans

7 mai 2015
GUILLOTON Francis,
5 Impasse du Pouët Doux
59 ans

12 mai 2015
MATHE Michel,
2 Rue de la Maratte
83 ans

14 mai 2015
LELONG Frédéric,
3 Rue du Champ Guérin
57 ans

15 mai 2015
BROTHIER Christian,
3 Rue des Chardons Bleus
68 ans

16 mai 2015
GOERING Henri,
11 ter Route des Conches
82 ans

30 mai 2015
GUEGAN Josette,
1 Route de la Tranche,
EHPAD Louis Crosnier
90 ans

4 juin 2015
FRANCOIS Béatrice,
7 Rue des Tournesols
61 ans

19 juillet 2015
CANTET Adeline,
1 Route de la Tranche,
EHPAD Louis Crosnier,
105 ans

26 juillet 2015
LEBOURCQ Franck,
34 Route de Moricq
53 ans

5 août 2015
PERNET Claude,
8 Rue Louis Pasteur
89 ans

7 août 2015
CASSEN André,
1 Route de la Tranche,
EHPAD Louis Crosnier
84 ans

13 août 2015
CONDETTE Christine,
10 Rue de la Pinoterie
71 ans

23 août 2015
SOULIOL Yvonne,
1 Route de la Tranche,
EHPAD Louis Crosnier
94 ans

TRIBUNE

EXPRESSION LIBRE



Angles l'Avenir Ensemble

Les différents projets (ainsi que les budgets) défilent au fil des mois... Il y a peut-être ceux dont l'urgence fait qu'il est nécessaire d'agir rapidement comme les travaux de soutènement du mur du carrefour de la rue de la Brime et de la rue Réaumur qui s'effondrait (le montant de ces travaux supérieurs au montant maximum autorisé sans appel d'offres n'a pas été présenté au vote préalable de la commission concernée ainsi qu'au Conseil Municipal) et ceux que le vote de la majorité au Conseil Municipal fait passer en priorité avec des budgets conséquents comme les travaux à venir rue du chemin de Fer ou bien une nouvelle étude pour l'aménagement de la voirie à Moricq... En attendant, le projet «Quelle Ecole pour demain à Angles?» A-V-A-N-C-E à une vitesse plus que ralentie alors que des budgets d'étude ont déjà été utilisés. D'autres réflexions à d'autres dimensions sont en cours... Pendant ce temps, les enfants, les parents, les personnels, les professeurs des écoles patientent en espérant de vraies décisions concernant les locaux, la pérennité de notre école, la sécurité, la demande à venir (avec tous les lotissements qui voient le jour), les besoins d'accueil (centre périscolaire, restaurant scolaire)... ainsi que la réflexion de pouvoir accueillir tout le monde, y compris les personnes à mobilité réduite, en mairie, à l'école publique, au restaurant scolaire et au centre périscolaire... De plus, des lignes budgétaires diminuent comme les subventions aux associations (qui dynamisent notre commune), le budget école (quel avenir pour nos enfants)... et d'autres lignes budgétaires augmentent comme les manifestations diverses, l'entretien et les travaux au stade...Sophie Grégoire et Bruno Sujevic. ■

Contact anglesavenirensemble@orange.fr

Angles Bleu Marine

Contact par mail : mercier_michelle@orange.fr
richardconseilmuni@free.fr

Points de tri sélectif

Stade, Clos de l'Abbaye, parking de la salle polyvalente de la Détente, rue de la Barboire (Moricq), Route des Motettes (derrière le cimetière)

Ramassage des ordures ménagères

Lundi (Angles sud), Mardi (Angles Nord). De Septembre à Juin : les semaines paires uniquement.

Dépôt des ordures ménagères en apport volontaire

Des colonnes spécifiques pour le dépôt de sacs d'ordures ménagères sont disponibles ZA des Motettes en face du cimetière et ZAC de la Dugeonnière 2 - Rue de l'Avenir. Ce service est payant et complémentaire à la collecte en porte à porte. Un badge ouvrant à un abonnement annuel (5 euros par an) est à retirer à la CCPM. Ce dispositif peut permettre aux résidents secondaires de déposer leurs sacs d'ordures ménagères au moment de leur départ et aux résidents permanents d'évacuer leurs déchets fermentescibles sans attendre la levée suivante moyennant une participation financière de 1,60€ par dépôt de sac, en plus de l'abonnement.

Horaires des déchetteries du Givre et St Vincent sur Graon

JOUR	ST VINCENT S/GRAON Carrefour des «Miotières»		LE GIVRE Route départementale 949	
	HIVER 16 septembre au 14 avril	ÉTÉ 15 avril au 15 septembre	HIVER 16 septembre au 14 avril	ÉTÉ 15 avril au 15 septembre
Lundi	de 9h à 12h	de 9h à 12h	de 14h à 17h	de 14h à 18h15
Mardi	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	de 9h à 12h	de 9h à 12h	de 14h à 17h	de 14h à 18h15
Jeudi	de 9h à 12h	de 9h à 12h	de 14h à 17h	de 14h à 18h15
Vendredi	de 9h à 12h	de 9h à 12h	de 14h à 17h	de 14h à 18h15
Samedi (réservé aux particuliers)	de 9h à 12h et de 14h à 17h	de 9h à 12h et de 14h à 18h	de 9h à 12h et de 14h à 17h	de 9h à 12h et de 14h à 18h
Dimanche	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ

Colonnes de collecte de vieux vêtements et chaussures

Elles sont disponibles au point de tri de la salle polyvalente de la Détente, du stade ainsi qu'au niveau de la ZAC de la Dugeonnière, entre la Boulangerie Bonnin et la station de lavage mais aussi dans les deux déchetteries.

RECRUTEMENT

Recherche : Rédacteur bénévole pour le magazine «Racines»

Le magazine «Racines» est un journal mensuel qui existe depuis 22 ans avec 10 000 abonnés et une vente en kiosques. S'il s'adresse d'abord aux seniors (soit 25 % de la population en Vendée), son contenu est intergénérationnel car la retraite n'est pas une parenthèse en dehors des préoccupations des jeunes ou des actifs. Les seniors sont des pivots, aujourd'hui encore plus qu'hier. Ils méritent toute notre attention. Ce sont des acteurs clefs de la vie locale et familiale. Ce constat guide l'esprit de «Racines». Pour cette raison, c'est un magazine à part. Chaque mois des retraités issus de différentes catégories socioprofessionnelles et des représentants d'organismes travaillant avec les seniors se retrouvent en «Comité de

rédaction» pour échanger sur des idées de sujets à traiter dans les pages de «Racines». Une des richesses de «Racines» est de bénéficier d'un réseau dense de «relais locaux» dans tous les cantons de Vendée (et presque toutes les communes). Ces 300 bénévoles retraités sont autant de représentants du magazine sur le terrain et d'interlocuteurs pour l'équipe du journal. Il n'y a pas de relais «Racines» sur la commune d'Angles, si vous êtes intéressé pour le devenir :

Contact
siège du journal :
21 Boulevard Réaumur
85013 La Roche Sur Yon
02 51 36 82 04
En savoir plus
www.magazine-racines.fr

Recherche : Bénévoles pour l'EHPAD

L'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) d'Angles recherche des bénévoles pour rendre visite aux résidents, participer à la préparation des animations, accompagner les résidents lors de sorties etc... Candidatures motivées en précisant bien toutes vos coordonnées à adresser à :

Madame PATEAU Béatrice (Animatrice)
EHPAD Louis Crosnier
1 Route de La Tranche
85750 ANGLES

Recherche : Sapeur-pompier, pourquoi pas VOUS ?

- Vous avez entre 18 et 50 ans ?
- Vous avez une activité qui vous libère du temps ?
- Envie d'action ?
- Envie de vous sentir utile ?
- Envie de développer de nouvelles compétences ?
- Envie de rejoindre une équipe motivée ?
- Envie de vous intégrer sur la commune ?

Contact
CENTRE DE SECOURS
D'ANGLES
Sergent Florence
BOUVIER
Sapeur
Maxence
KLONOWSKI
06 43 20 43 92
07 86 25 83 05





Accueil périscolaire et Centre de Loisirs «Méli Mélo»

Enfants de 3 à 11 ans. Séjours en été, sorties découvertes, activités manuelles, activités sportives, jeux de pistes, enquêtes policières... Direction : 06 37 39 64 31

Association locale ADMR du Service d'aide

Aide et accompagnement à domicile des personnes âgées handicapées. Garde d'enfants et ménage-repassage. Site : www.admr85.org/

- de Moutiers les Mauxfaits

9 Zone Artisanale La Poiraudière
85540 Moutiers les Mauxfaits
Tel : 02 51 98 99 46
Email : admr85@orange.fr
Permanences : lundi et mardi de 13h30 à 17h30, jeudi de 13h30 à 16h30 et vendredi de 8h30 à 12h30.

- d'Angles

5 rue de l'Avenir, ZAC de la Dugeonnière
85750 Angles - Tel : 02 51 29 13 69
Email : admrangles@orange.fr
Permanences : lundi, jeudi et vendredi de 8h à 12h, le mercredi de 13h30 à 17h.

Assistante Sociale

Permanence tous les jeudis de 9h15 à 12h15. RDV au 02 51 98 90 46

Communauté de Communes du Pays Moutierrois (CCPM)

2, Rue du Chemin de Fer
Moutiers les Mauxfaits
02 51 98 93 26 - Fax : 02 51 98 92 10
contact@paysmoutierrois.fr
www.paysmoutierrois.fr

Culte catholique

Presbytère de la Tranche sur Mer :
02 51 30 30 50
Françoise Bureau (paroisse d'Angles) :
06 62 82 12 69
www.doyenne-talmont.fr

Culte protestant

La Tranche sur Mer (Tous les dimanches à 9h en juillet et août uniquement) à la chapelle de La Terrière. Jean-Luc Barbier :
06 22 41 21 75

Ecoles

Ecole Publique Le Dauphin Bleu

2 rue Albert Deman
02 51 97 54 11 - Fax : 02 51 97 59 68
ce.0850197c@ac-nantes.fr
<http://eppu-dauphinbleu-angles-85.ac-nantes.fr>

Ecole Privée Sainte Thérèse

42 rue Nationale - 02 51 97 52 76
ecoleprivéeangles85@wanadoo.fr
<http://ec85.ecolito.org>

EHPAD Louis Crosnier

1 route de la Tranche sur Mer
02 51 97 52 70 - Fax : 02 51 97 54 75
angles.ccas@orange.fr
Etablissement public d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. EHPAD public habilité à l'aide sociale. Capacité d'accueil totale : 70 résidents. Dispose d'une unité de vie pour personnes désorientées de 12 places (cantou).

Maison de l'emploi

2, Rue du Chemin de Fer
Moutiers les Mauxfaits
Christelle Troger : 02 51 31 42 69

Gendarmerie

115, Avenue M. Samson
La Tranche sur Mer - 02 51 30 30 11

Police municipale

Mairie : 02 51 97 52 24

La Poste

9 rue de la Garde
Numéro indigo : 36 31
Ouverte du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
Fermée les mercredis et samedis après-midi. Levée du courrier à 15h30

SAUR

Secteur Angles - ZA les Motettes
Centre de la Roche sur Yon
rue du Commerce
85033 la Roche sur Yon : 02 51 45 09 09

Secours catholique

Danielle WILLIOT : 06 72 98 51 11
Permanence le jeudi au local rue de la Dugeonnière de 10h à 12h et de 14h30 à 17h.

Service de Portage de Repas à Domicile

06 60 25 39 26

Trésor Public

9 rue du Chemin de Fer
85540 Moutiers Les Mauxfaits
02 51 98 90 78
Depuis le 1/01/15 : accueil du public - du lundi au vendredi de 9h à 12h30 - lundi après-midi de 13h30 à 16h.

URGENCES

Police : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

Appel d'urgence européen (portable) : 112

Médecin de garde : 02 51 44 55 66

Pharmacie de garde : 3237

Cabinet médical

10 ter, Rue du stade - 85750 Angles - 02 51 97 51 24

Docteur AIT BRAHAM

Lundi : Consultations libres de 8h à 12h. Consultations sur RDV à partir de 17h.
Mardi : Consultations sur RDV de 8h à 12h. Consultations sur RDV à partir de 17h.
Mercredi : Absent
Jeudi : Consultations sur RDV de 8h à 12h. Consultations sur RDV de 17h à 18h30.
Vendredi : Consultations sur RDV de 8h à 12h. Consultations sur RDV à partir de 17h.
Samedi : Consultations libres de 8h à 11h30 par un des médecins en alternance. Pas de consultation de renouvellement le samedi matin.

Docteur SAUVAGNAC

Lundi : Consultations sur RDV de 14h30 à 18h30.
Mardi : Consultations sur RDV de 8h à 12h. Consultations sur RDV à partir de 17h.
Mercredi : Consultations libres de 8h à 12h. Consultations sur RDV à partir de 17h.
Jeudi : Absent
Vendredi : Consultations sur RDV de 8h à 12h. Consultations sur RDV à partir de 17h.
Samedi : Consultations libres de 8h à 11h30 par un des médecins en alternance. Pas de consultation de renouvellement le samedi matin.
Le secrétariat est ouvert du lundi au samedi matin de 9h à 12h (8h le lundi) et de 14h à 17h (16h45 le vendredi). Pour les prises de rendez-vous, téléphoner pendant ces horaires et vous limiter aux appels urgents en dehors de la présence de la secrétaire.

Cabinet d'Infirmières libérales

Mme SAINT PRIVE et Mme LEMERCIER

4 Place de l'Eglise.
Tous soins infirmiers. Permanence au cabinet du Lundi au Vendredi de 7h30 à 8h30. Visites à domicile 7/7
Tel 02 51 56 89 94 - www.infirmiere-angles.fr

Centre de santé infirmier ADMR

Association locale du Centre de Santé Infirmier d'Angles et Longeville sur Mer
5 rue de l'Avenir - ZAC de la Dugeonnière 2
85750 Angles - Tel : 02 51 97 55 32
Email : admriangles@orange.fr
Permanence secrétariat : du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

SSIAD (association locale ADMR)

secteur de Moutiers les Mauxfaits
9 Zone de la Poiraudière - 85540 Moutiers les Mauxfaits
Tél. 02 51 98 99 57 - Permanences secrétariat : mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30 - ssiadmoutiers@wanadoo.fr
www.admr85.org
Le service de soins est une association qui emploie essentiellement des aides soignants intervenant au domicile des clients pour assurer des soins d'hygiène et de confort. Ils sont encadrés par des infirmières coordinatrices, responsables du service.

Clinique vétérinaire

Dr Loussert et Dr Lansmant-Loussert

10 rue de l'Avenir - ZAC La Dugeonnière II
02 51 97 52 26 - Fax : 02 51 97 59 28
clinvet.angles@wanadoo.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.
Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h.
(Consultation sur RDV - Urgences 24h/24)

CLIC Repèr'âge

Forum des Services - 14 Place Leclerc - 85400 LUÇON
02 51 28 45 45

Chirurgien-dentiste

Joëlle Levesque
4, Rue de l'Avenir - Zone de la Dugeonnière
85750 Angles - 02 51 27 49 63

Dentiste

Evelyne Chavernac
5 route de la Roche sur Yon - 85750 Angles - 02 51 97 51 64

Masseur-Kinésithérapeute

Alain Douillard
7 ter rue Nationale - 85750 Angles
02 51 28 64 79 - 06 81 98 74 02 - douillard.alain@neuf.fr

Cabinet de Kinésithérapie-Ostéopathie

H. Boileau, S. Loizeau, L. Malcorpi
Rue du Commerce - ZAC de la Dugeonnière 85750 Angles
02 51 97 53 39

Pédicure

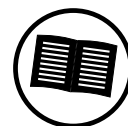
Caroline Cotel
7 ter, rue Nationale - 85750 Angles - 06 84 07 05 94

Pharmacie

Boivineau-Halley
26 rue Nationale - 85750 Angles - 02 51 97 54 45

Hôpitaux publics

Olonne sur Mer : 4 rue Jacques Monod : 02 51 21 85 85
La Roche sur Yon : Les Oudairies : 02 51 44 61 61
Luçon : 41 rue Renaud : 02 51 28 33 33



Attention !! Cette liste n'est pas exhaustive.
En effet, lors de la parution de notre magazine, la programmation des animations est encore en cours d'élaboration.
Se reporter au site internet du Service Municipal du Tourisme : www.tourisme.angles.fr

Marchés Tous les mercredis matins - Place du Champ de Foire.
Tous les quinze jours, espace dégustation sur un produit présenté sur le marché. Payant.

Du 9 octobre au 5 novembre

Durant toute cette période, différentes animations sont proposées sur le territoire du Pays Moutierois (ateliers tout public, concerts, contes...). Le programme est disponible à l'Office de Tourisme ou sur notre site internet www.angles.fr

Exposition sur «Gdansk, ville magique»

dans le cadre « la Pologne s'invite en Pays Moutierois ».
Organisée par la Communauté de Communes du Pays Moutierois.
■ 10h à 12h30 du lundi au samedi
Salle du Champ de Foire (annexe à l'Office de tourisme).

Jeudi 15 octobre

Réunion publique d'information

«mutuelle communale ouverte à tous»
■ à partir de 18h - Salle Polyvalente, espace de la Détente anglaise.

Dimanche 18 octobre

Après-midi cinéma et goûter

(préparé par les enfants participants aux NAP - Nouvelles Activités Périscolaires)

Hotel Transylvanie - Tout public à partir de 6 ans
■ 14h45 - durée 1h31 - Théâtre municipal - Gratuit

Dimanche 25 octobre

Zumba Kids Halloween

■ 15h à 17h - Organisée par Rythm and Moov - 06 87 98 08 06
Salle Polyvalente, espace de la Détente anglaise.

Dimanche 1^{er} novembre

LOTO

■ 14h - organisé par Angles Longeville Basket Club.
Salle Polyvalente, espace de la Détente anglaise.

Dimanche 8 novembre

LOTO

■ 14h - organisé par APEL- Ecole Sainte Thérèse.
Salle Polyvalente, espace de la Détente anglaise.

Mercredi 11 novembre

Cérémonie d'hommage à tous les morts pour la France.

Samedi 14 novembre

«Tour du monde en 80 jours»

avec le Chatbaret. Dans la dynamique du café-théâtre.

«En 1872, le très Britannique Phileas Fogg et son valet, Passepartout, lancent un pari insensé : faire le tour du monde en 80 jours !
Une odyssée déjantée où se côtoient une princesse indienne, un Chinois fumeur d'opium, Jack le plus grand looser de l'Ouest ou encore l'inspecteur de police le plus nul de toutes les séries allemandes...»

■ 20h30 - Théâtre municipal - Tarif : 9 €

Samedi 21 novembre

Dégustation et vente de vins

au profit du Téléthon.

■ 10h00 à 16h00 - Organisées par l'UNC - Salle de l'Amitié

Dimanche 29 novembre

Contes de Noël

(tout public) - Gratuit
■ 15h30 - Organisés par le Service Municipal du Tourisme.
Salle Polyvalente, espace de la Détente anglaise.

Samedi 5 et dimanche 6 décembre

Animations au profit du Téléthon.

Organisées par les associations anglaises, en collaboration avec la municipalité.

■ Samedi : animations sportives (pétanque, country, ping pong, zumba...)
■ Dimanche : Loto de 14h00 à 18h00

Salle Polyvalente, espace de la Détente anglaise.

Mercredi 9 décembre

Marché de Noël

■ 9h à 17h - Place du Champ de Foire.

Samedi 12 décembre

Repas des Aînés

■ 12h - Salle Polyvalente, espace de la Détente anglaise.

Dimanche 13 décembre

Concert de Noël au profit du Téléthon.

■ 15h - Organisé par la Chanterelle anglaise. Eglise d'Angles

Mercredi 23 décembre

Projection jeunesse «Thème Noël, film sélectionné par le Conseil Municipal des enfants»

■ 15h - Théâtre municipal - Tarif unique : 3 €

CONTACTS



Mairie d'Angles

5 bis rue de la Garde 85750 Angles - Tél : 02 51 97 52 24

Fax : 02 51 97 50 73 - Mail : mairie@angles.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- Mercredi et samedi de 9h à 12h.

Bibliothèque municipale

50 bis route de la Tranche sur Mer 85750 Angles - Tél : 02 51 97 57 87

Horaires d'ouverture :

- De Septembre à Juin : lundi de 10h à 11h30,
mercredi de 14h à 18h et samedi de 15h à 17h.
Fermée les jours fériés.

- Juillet et Août : mardi et vendredi de 9h30 à 12h.

Service Municipal du Tourisme d'Angles

Place du Champ de Foire 85750 Angles

Tél : 02 51 97 56 39 - Fax : 02 51 97 56 40 - tourisme@angles.fr

Horaires d'ouverture :

- Octobre à Mars : du lundi au samedi de 10h à 12h30.

Fermé les Dimanches et jours fériés.

- Avril, Mai, Juin, Septembre : du lundi au samedi de 10h à 12h30
et 14h30 à 17h30. Dimanche et jours fériés : 10h à 12h30 (du 15
juin au 15 septembre).

- Juillet et Août : lundi au samedi : 9h30 à 13h et 14h à 18h30.

Dimanche et jours fériés : 9h30 à 13h.

Conseils municipaux :



retrouvez l'intégralité des comptes rendus
des conseils municipaux d'Angles
sur le site : www.angles.fr